

## FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ : PRÉPAREZ VOS DOSSIERS DE CANDIDATURE

Mont-Blanc, le 20 octobre 2022 – En vue de l'édition 2023 de l'appel à projets du Fonds Régions et Ruralité (FRR) – volet 2, la MRC des Laurentides souhaite porter à l'attention des intéressés.es que la date de lancement de l'appel à projets prévue en novembre arrive à grands pas. Elle incite les organismes, les municipalités et les entreprises privées et d'économie sociale souhaitant déposer une future demande à débiter dès maintenant la préparation de leur dossier.

Le montant de l'enveloppe sera précisé lors du lancement de l'appel à projets prévu à la fin novembre 2022, selon la disponibilité des fonds lors de l'adoption du budget de la MRC des Laurentides. La date limite pour le dépôt est prévue à la fin janvier 2023.

Chaque année, le Conseil des maires de la MRC des Laurentides encourage des projets répondant aux priorités d'intervention et aux principes directeurs de la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*. Les demandes d'aide financière pour des projets structurants doivent viser l'amélioration du niveau de vie de la population de la MRC des Laurentides, par une contribution à la santé sociale, économique et environnementale de son territoire.

Sont admissibles comme promoteurs, les personnes, entreprises ou organismes suivants :

- Les organismes municipaux;
- Les conseils de bande des communautés autochtones;
- Les coopératives non financières;
- Les organismes à but non lucratif (OBNL) dûment constitués;
- Les entreprises privées ou d'économie sociale (à l'exception des entreprises privées du secteur financier), souhaitant réaliser un projet structurant qui vise à améliorer le milieu de vie de sa communauté;
- Les personnes souhaitant démarrer une entreprise.

### Sélection des dossiers

Les promoteurs et promotrices admissibles au dépôt d'un projet structurant sont invités.es à consulter la *Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie du territoire de la MRC des Laurentides*, afin d'en savoir plus sur les priorités d'intervention et les modalités du dépôt d'une demande sur le site web de la MRC. Veuillez-vous assurer d'inclure à votre envoi tous les documents exigés.

Les rapports d'activités mentionnant les projets acceptés dans les éditions précédentes sont également disponibles en ligne. Vous êtes invités.es à vous en inspirer !

Tous les détails concernant l'appel à projets se trouvent sur le lien suivant : <https://mrclaurentides.qc.ca/frr/>.

### Source et information :

Valérie Grégoire Charron  
Technicienne à la comptabilité  
(819) 425-5555, poste 1060  
[vgregoire@mrclaurentides.qc.ca](mailto:vgregoire@mrclaurentides.qc.ca)